

François Geny.

Bon cher ami, je viens au reçu
de votre petit mot, d'aller
m'informer à l'École du sort

du jeune homme auquel vous vous
intéressez ; et j'ai su qu'il avait en
ce matin pour la seconde partie de son
examen une blanche, une rouge et une
rouge-noire. j'ai constaté aussi qu'il
avait bien 3 rouges pour la première partie.

Puisque vous serez à Beaune demain,
veuillez me rappeler au souvenir de
tous les votes. A demain soir donc
et bien affectueusement à vous.

Dijon. le 3 juillet 1892 — *Ts. Gery*

273



Monsieur Raymond Sallette,
Professeur à la Faculté de Droit de Dijon.

Beaune

Cote-d'Or.

